

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification du pouvoir adjudicateur :

Commune de la Biolle
Représentée par Mme Julie NOVELLI, Maire
135, route de la Chambotte
73410 LA BIOLLE
Tel : 04.79.54.76.06
Mail : st@la-biolle.fr

Mode de passation : procédure adaptée (article L2123-1 du Code de la Commande Publique)

Objet : PRESTATION DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX

Type de marché : Services

Mode : Marché à procédure adaptée

Durée : 12 mois

Description : Le présent marché est passé à prix mixte.

Volet forfaitaire pour les prestations courantes :

Le montant global forfaitaire annuel figure dans l'acte d'engagement et la DPGF et concerne les prestations permanentes de nettoyage et d'entretien des locaux communaux.

Volet à bon de commande pour les prestations à la demande :

Les prestations d'entretien et de nettoyage pour des besoins ponctuels seront rémunérées, en application des articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique, par l'application des prix unitaires fixés au bordereau des prix unitaires, et seront déclenchées par l'émission de bons de commande fixant les quantités. Leur émission ne pouvant se faire que pendant la durée de validité du marché susvisé. Les bons de commande pour les besoins ponctuels seront notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins identifiés par la commune, sans négociation ni remise en concurrence.

Code CPV principal : 90900000 Services de nettoyage et d'hygiène

Forme : division en lot : non

Reconduction : oui

Modalités de retrait du dossier de consultation :

Dossier de consultation téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur :
<https://www.marches-securises.fr/>

Date limite de remise des offres : Jeudi 31/07/2025 à 12h (voir modalités dans règlement de consultation)

Jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- valeur technique 50 %
- prix 40 %
- valeur environnementale 10%

Visite sur site : obligatoire le **22 juillet à 09h00**

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

RDV devant le portail de l'école élémentaire située 519 route de La Chambotte 73410 LA BIOLLE. A l'issue de la visite, une attestation de visite signée par le représentant de la commune lui sera remise en mains propres.

Renseignements : Toute question est à poser via <https://www.marches-securises.fr/>

Dépôt : Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Envoi à la publication : 08/07/2025